



Compte rendu de la séance du samedi 26 juin 2021

sous la présidence de *Jean Louis GATIGNOL*

Présents : Monsieur GATIGNOL Jean Louis, Monsieur VERNET Ludovic, Monsieur LENAUD Alain, Monsieur CHAMPAGNAT Yves, Madame RAYNAUD Jacqueline, Monsieur CHAMBONNET Alain, Madame GUILLET Helene, Monsieur FILLIAS Lucien, Monsieur MAZIERE Philippe

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Lucien FILLIAS

Délibérations du conseil:

- **Approbation du compte rendu du CM du 17 avril 2021**

Après lecture, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière réunion du 17 avril 2021 à l'unanimité des membres présents.

- **Choix des entreprises pour les travaux du point d'information touristique**

Le choix n'a pas pu être effectué pour tous les lots, notamment le lot serrurerie avec une seule offre ; en conséquence, d'autres devis vont être demandés.

Pour le lot maçonnerie, gros-œuvre, démolition, attribué à l'entreprise JUILLARD à Lanobre, l'ordre de service sera signé d'ici le 1^{er} juillet avec un délai de réalisation à l'automne.

- **Adressage**

Tous les noms des voies ont été définis, le Conseil Municipal doit maintenant choisir la couleur et la matière des plaques correspondantes (de l'ordre de 150) ainsi que la police de caractère.

Il est bien précisé que le nom des lieux-dits restera sur les adresses afin de conserver l'identité des villages de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord sur les noms des voies proposés.

Le Conseil Municipal se prononce ensuite sur la couleur des plaques et choisit un vert sapin (5 voix pour) avec une écriture de couleur blanche ainsi que la police de caractère et pour des plaques en aluminium. Il est acté également que le blason de la commune de Cros sera représenté sur les plaques.

- **FIC (Fonds d'Intervention Communal)**

La mairie vient de recevoir un courrier expliquant le plan de relance du Conseil Départemental via le FIC permettant aux communes de déposer un dossier supplémentaire cette année. M. le Maire propose de déposer un dossier de voirie supplémentaire pour environ 900 ml sur la route de Fouillat et ensuite en décembre demander une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

M le Maire rappelle qu'Eric Lemonnier s'est engagé à participer financièrement à cette réfection sur le reste à charge.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord sur cette proposition.

- **Adhésion à la SCIC**

L'association Artense Durable va évoluer pour prendre le statut de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) à l'automne prochain. La question se pose de savoir si la commune de Cros souhaite adhérer à cette SCIC et lui proposer l'utilisation de la toiture d'un bâtiment communal afin d'implanter des panneaux photovoltaïques.

Le coût de l'adhésion pour la commune est de 3 000€.

A noter que la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense a donné son accord pour une telle adhésion et d'autres communes vont vraisemblablement le faire à l'avenir. Également, une première société est intéressée pour adhérer et rentrer dans le collège investisseur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord sur cette proposition.

- **Terrain centre bourg**

Place de l'église, l'accès à un garage privé ne peut se faire que par le terrain privé du voisin. Le nouvel acquéreur de ce garage souhaite qu'une solution soit trouvée pour régler ce problème.

Plusieurs solutions sont envisageables : acquisition par la commune ou par l'acheteur privé (avec nécessité d'un arpentage et acte notarié) ou donner un droit de passage ?

Le Conseil Municipal décide de privilégier la solution du droit de passage qui serait consenti par le riverain au propriétaire du garage.

- **Questions diverses**

- ***Demande de subvention pour le Concours du Saint-Nectaire à Tauves***

Le Conseil Municipal ne souhaite pas participer financièrement mais techniquement au niveau logistique avec le prêt à titre gracieux des tables et des bancs.

- ***Signalétique***

La commune de Cros va demander à la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense de prévoir une signalétique adaptée pour indiquer la ferme solaire avec le parcours ENR (énergies renouvelables) et la Châsse du XIII ème siècle.

- ***Fête patronale de Cros les 4 et 5 septembre 2021***

La mairie a la volonté d'organiser la fête patronale, elle a adressé un courrier à toutes les associations de Cros mais n'a reçu aucune réponse au 26 juin (délai de réponse au 30 juin).

A défaut, l'association Artense Durable pourra gérer la fête patronale juridiquement et financièrement afin d'éviter à la mairie de créer une régie.

Le programme envisagé pourrait être le suivant :

Samedi 4/9 :

- 14h concours de pétanque avec buvette et vente de « pompes »
- 20h moules frites et bal (si le protocole sanitaire l'autorise)

Dimanche 5/9 :

- vide grenier
- Messe du Précieux Sang
- Inauguration de la Châsse
- Repas de la fête servi par les Baladins

2 suggestions sont évoquées pour l'après midi mais non validées dans l'attente des réponses des intéressés.

- Charge de travail de l'employé communal

La charge de travail de l'employé communal a fortement augmenté ces derniers mois avec les dégâts occasionnés par la neige et le vent, notamment sur les chemins de randonnée. De plus, avec l'arrivée des poubelles jaunes, il faudra prévoir la réalisation des entourages de ces nouveaux équipements.

Hormis pour le déneigement, le recours aux heures supplémentaires pour l'employé communal doit rester occasionnel. Pour certains travaux plus conséquents, il pourra être envisagé de faire appel à une entreprise extérieure.

Il est proposé de faire appel aux bonnes volontés pour participer à l'entretien des chemins de randonnée avec l'organisation d'une journée citoyenne le dimanche 11 juillet 2021. Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec la mairie.

Désormais, des comptes-rendus sommaires seront envoyés dans les 10 jours suivants le Conseil Municipal.

Les procès verbaux complets seront disponibles uniquement sur le site internet.